SYNDICAT FORCE OUVRIERE
LATECOERE

135 Rue de Périole B.P 25211 31079 Toulouse Cedex 5



http://folatecoere.free.fr

Toulouse, le 20 Février 2013

A l'attention de M.VAIDIE Directeur des Ressources Humaines Société Latécoère

Objet : Réunion de Transparence

Monsieur le Directeur,

La négociation salariale 2012 s'est inscrite dans le cadre de la politique contractuelle revendiquée, négociée et signée par notre organisation syndicale Force Ouvrière LATECOERE.

A ce titre, l'article III de l'accord social applicable à LATECOERE prévoit qu'à l'issue de l'exercice annuel et après la parution officielle des paramètres économiques, la Direction Générale convoque les organisations syndicales représentatives pour clore la politique salariale de l'exercice passé et de présenter un bilan chiffré de l'application des accords salariaux de ce même exercice. Cette revue dite de transparence permet de vérifier le respect du budget alloué à la politique salariale et la répartition de ce budget.

Notre organisation FO vous demande donc de convoquer dans les meilleurs délais les organisations syndicales signataires des accords cadres et non-cadres pour procéder à cette revue.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le Syndicat F.O. LATECOERE

Yves DA COSTA Secrétaire du Syndicat FO Latécoère